



Barème Honoraires

Honoraires de négociation sur les transactions habitation

Jusqu'à 99.999€, forfait de 6.480€ TTC*

De 100.000 à 299.999€, 6% TTC du prix de vente*

À partir de 300.000€, 5,4% TTC du prix de vente*

*à la charge acquéreur, sauf stipulation contraire au mandat

Honoraires de location

1- Avec négociation

LOCAUX D'HABITATION, MIXTES, NUS OU MEUBLES

	Bailleur	Locataire
Honoraires de visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail (1) Zones non tendues (2) Zones tendues	8,07 € T.T.C. / m ² (*1) 10,09 € T.T.C. / m ² (*2)	8,07 € T.T.C. / m ² (*1) 10,09 € T.T.C. / m ² (*2)
Honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée (*1) Zones non tendues (*2) Zones tendues	3,03 € T.T.C. / m ² (*1) 3,03 € T.T.C. / m ² (*1)	3,03 € T.T.C. / m ² (*1) 3,03 € T.T.C. / m ² (*1)
Honoraires d'entremise, de négociation, d'état des lieux de sortie	150 € si logement nu 200€ si meublé	NÉANT

- Locaux à usage de parking, garage

	Bailleur	Locataire
Honoraires	100€ TTC	100€ TTC

2- *Hors Négociation*

- Rédaction du bail : 300 € T.T.C à la charge du demandeur
- Avenant au bail : 150 € T.T.C à la charge du demandeur

État des lieux de sortie :

- $\leq 50 \text{ m}^2 \Rightarrow 62,50 \text{ € H.T.}, \text{ soit } 75 \text{ € T.T.C.}$
- $> 50 \text{ m}^2 \Rightarrow 125 \text{ € H.T.}, \text{ soit } 150 \text{ € T.T.C.}$

Honoraires de Gestion (à la charge du bailleur)

Gestion Courante : 8,4% TTC des loyers encaissés (7% HT)